



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

15 février 2021

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue par visioconférence, le lundi 15 février 2021 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Charles Mallette, les conseillères Céline Bourbeau et Cathy Varnier, les conseillers Guy Boutin, Clifford Lancaster et Gérard Tremblay, le directeur général Rémi-Mario Mayette ainsi que le directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**  
**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**  
**Le 15 février 2021 à 19 h**

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 1<sup>er</sup> février 2021
4. Présentation des organismes et période de questions
5. Service récréatif
  - 5.1 Tessier Récréo-Parc - Aire de repos canot-kayak – Agrandissement - Propositions
  - 5.2 Robert Boisvert Construction enr. – Place René-Thibault – Rénovations intérieures - Propositions
  - 5.3 Canot-Kayak Richmond – Saison estivale 2021- Tarification
6. Administration – Direction générale
  - 6.1 H.B. Archivistes – Destruction de documents – Demande d'autorisation
  - 6.2 Règlement numéro 281 décrétant un emprunt de 144 000 \$ et une dépense de 144 667 \$ aux fins de réfection de la chaussée aux extrémités nord et sud de la rue Principale Sud – Financement du solde à payer
  - 6.3 M. François Bonnardel, ministre des Transports – Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) – Mise en place d'une piste bidirectionnelle sur la 6<sup>e</sup> Avenue - Aide financière
  - 6.4 Énergir S.E.C. - Projet d'extension du réseau gazier
    - 6.4.1 Renonciation par le ministère des Transports de la servitude de non-accès entre les points 24A et 24B sur la route 143 et affectant le lot 6 168 152 appartenant à la Ville de Richmond
    - 6.4.2 Vente d'une parcelle de terrain et cession d'une servitude de passage à Énergir S.E.C. sur une partie du lot 6 168 152 pour l'installation d'un poste de détente dans le cadre du



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- projet d'extension du réseau de gaz naturel d'Énergir S.E.C.  
dans la ville de Richmond
- 6.4.3 Cession d'une servitude permanente pour conduite de gaz  
naturel à Énergir S.E.C. sur une partie des lots 6 168 152 et  
6 168 153
- 6.5 Énergir S.E.C. – Gaz naturel – CPTAQ Autorisation à des fins autres  
qu'agricoles – Lot numéro 5 536 226 - Renonciation au délai de  
30 jours
7. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
- 7.1 Rue Belmont – Circulation des véhicules lourds
- 7.2 Automobile J.P. Yergeau – Camionnette F-550 – Financement  
03-3150000-02 - Immobilisation transport voirie
- 7.3 ChemAction – Panneau d'injection de chlore - Proposition
- 7.4 Politique d'achat local
8. Police, incendies et sécurité civile
- 8.1 Plan de sécurité incendie et des mesures d'urgence - Adoption
9. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations,  
d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
- 9.1 Les Dames auxiliaires de la Légion royale canadienne –  
Demande de don
- 9.2 École secondaire du Tournesol – Projet Parc-école (phase 2) –  
Demande d'aide financière
- 9.3 Projet PRÉE – Journées de la persévérance scolaire – Demande  
d'appui
- 9.4 Société St-Patrick – Festival irlandais – Demande d'aide  
financière
10. Correspondances diverses
- 10.1 Comité ÉLÉ du Val-Saint-François - Paniers de Noël -  
Contribution financière - Remerciements
11. Affaires nouvelles
- 11.1 M. Georges-Henri Poulin – Motion de félicitations
- 11.2 Services de garde – Webinaire
- 11.3 Val-Famille – Rencontre des partenaires
- 11.4 Défi Pierre Lavoie
- 11.5 Union des municipalités du Québec (UMQ) - Rencontres
12. Levée de la réunion



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### **1. - OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM**

La séance se tient par visioconférence et un enregistrement audiovisuel de celle-ci sera disponible sur le site internet de la municipalité, afin de respecter l'arrêt numéro 2020-090 du ministère de la Santé et des Services sociaux, du 11 novembre 2020, qui impose de nouvelles normes sanitaires, en raison de la pandémie qui sévit actuellement, à la région de l'Estrie qui est passée en zone rouge.

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2021-02-15-01

### **2. - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

### **3. - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2021-02-15-02

#### **3.1 - Procès-verbal de l'assemblée régulière du 1<sup>er</sup> février 2021**

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1<sup>er</sup> février 2021 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

### **4. - PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun sujet à ce point.

### **5. - SERVICE RÉCRÉATIF**

#### **5.1. Tessier Récréo-Parc - Aire de repos canot-kayak - Agrandissement - Propositions**

Ce point est reporté à une prochaine assemblée.

2021-02-15-03

#### **5.2. Robert Boisvert Construction enr. - Place René-Thibault - Rénovations intérieures - Propositions**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir les soumissions de



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

Robert Boisvert Construction enr. pour la réalisation des travaux de rénovation intérieure au 160, rue Principale Nord, au montant de 18 900 \$, taxes en sus. (Adoptée)

2021-02-15-04

**5.3. Canot-Kayak Richmond – Saison estivale 2021 - Tarification**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de reconduire la tarification de 2020 pour l'année 2021 des descentes de canot-kayak en raison de la pandémie du coronavirus. (Adoptée)

**6. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE**

2021-02-15-05

**6.1 - H.B. Archivistes - Destruction de documents - Demande d'autorisation**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser la destruction de certains documents selon la liste soumise par H.B. Archivistes. (Adoptée)

2021-02-15-06

**6.2 - Règlement numéro 281 décrétant un emprunt de 144 000 \$ et une dépense de 144 667 \$ aux fins de réfection de la chaussée aux extrémités nord et sud de la rue Principale Sud - Financement du solde à payer**

CONSIDÉRANT le règlement n° 281 décrétant un emprunt de 144 000 \$ et une dépense de 144 667 \$ aux fins de réfection de la chaussée aux extrémités nord et sud de la rue Principale Sud;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ledit règlement n° 281;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a reçu une subvention couvrant un maximum de 90 % des coûts admissibles pour la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux n'ont coûté que 122 182 \$ et que la subvention couvre 108 200 \$;

CONSIDÉRANT QUE le solde à payer est de 13 982 \$;

**POUR CES MOTIFS,**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers que le solde à payer de 13 982 \$ soit assumé par le fonds de roulement sur une période de 3 ans et que le règlement d'emprunt soit de 108 200 \$ sur 10 ans, garanti par le



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

remboursement, sur une période de 10 ans, de la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (Adoptée)

**6.3 - M. François Bonnardel, ministre des Transports - Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) - Mise en place d'une piste bidirectionnelle sur la 6<sup>e</sup> Avenue - Aide financière**

Le directeur fait part d'une lettre reçue du ministre des Transports, M. François Bonnardel, annonçant une aide financière maximale de 31 055 \$ accordée à la municipalité pour la réalisation du projet « Mise en place d'une piste bidirectionnelle sur la 6<sup>e</sup> Avenue ».

**6.4 - Énergir S.E.C. - Projet d'extension du réseau gazier**

2021-02-15-07

**6.4.1. Renonciation par le ministère des Transports du Québec (MTQ) de la servitude de non-accès entre les points 24A et 24B sur la route 143 et affectant le lot 6 168 152 appartenant à la Ville de Richmond**

CONSIDÉRANT QUE le projet de prolongement du réseau gazier naturel d'Énergir S.E.C. pourrait se réaliser de Val-Joli vers Richmond au cours des prochains mois;

CONSIDÉRANT QUE ledit projet prévoit l'installation d'un poste de détente sur le lot n° 6 168 152 le long de la route 143;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de demander au ministère des Transports du Québec la renonciation de sa servitude de non-accès entre les points 24A et 24B;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE le conseil municipal approuve la renonciation par le MTQ de la servitude de non-accès entre les points 24A et 24B sur une largeur de 15 mètres sur la route 143, tel qu'autorisée par le MTQ suite à la demande de la Ville de Richmond et affectant le lot 6 168 152 appartenant à la Ville de Richmond;

QUE le conseil municipal demande au MTQ de procéder aux démarches administratives et légales nécessaires afin que la renonciation à cette servitude de non-accès puisse être publiée au registre foncier. (Adoptée)



2021-02-15-08

**6.4.2. Vente d'une parcelle de terrain et cession d'une servitude de passage à Énergir S.E.C. sur une partie du lot 6 168 152 pour l'installation d'un poste de détente dans le cadre du projet d'extension du réseau de gaz naturel d'Énergir S.E.C. dans la ville de Richmond**

CONSIDÉRANT QUE le projet de prolongement du réseau gazier naturel d'Énergir S.E.C. pourrait se réaliser de Val-Joli vers Richmond au cours des prochains mois;

CONSIDÉRANT QUE ledit projet prévoit l'installation d'un poste de détente sur le lot n° 6 168 152 le long de la route 143;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a déjà prévu une contribution financière à la réalisation du projet par sa résolution numéro 2020-04-06-10

CONSIDÉRANT QUE la parcelle de terrain sur laquelle sera installé ledit poste de détente est de 340 mètres carrés;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE la Ville de Richmond autorise la vente à Énergir S.E.C. d'une parcelle du lot 6 168 152 d'une superficie de 340 mètres carrés ainsi que la cession d'une servitude de passage d'une superficie de 258 mètres carrés sur une partie du lot 6 168 152 pour les fins de l'installation d'un poste de détente dans le cadre de l'extension de son réseau de gaz naturel dans la ville de Richmond;

QUE le conseil municipal autorise que la vente de cette parcelle de terrain et la cession de cette servitude soient faites à titre gratuit à Énergir S.E.C.;

QUE le conseil municipal autorise le maire ou le maire suppléant et le directeur général à signer tous documents donnant effet à la présente. (Adoptée)

2021-02-15-09

**6.4.3. Cession d'une servitude permanente pour conduite de gaz naturel à Énergir S.E.C. sur une partie des lots 6 168 152 et 6 168 153**

CONSIDÉRANT QUE le projet de prolongement du réseau gazier naturel d'Énergir S.E.C. pourrait se réaliser de Val-Joli vers Richmond au cours des prochains mois;

CONSIDÉRANT QUE ledit projet prévoit l'installation d'un poste de détente sur le lot numéro 6 168 152 le long de la route 143;



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

CONSIDÉRANT QU'Énergir S.E.C. doit installer des conduites à partir du poste de détente, sur le lot 6 168 152, en direction de la 7<sup>e</sup> Avenue, le long de la route 143 franchissant ainsi les lots n<sup>os</sup> 6 168 152 et 6 168 153;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a déjà prévu une contribution financière à la réalisation du projet par sa résolution no 2020-04-06-10;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE le conseil municipal autorise la cession à Énergir S.E.C. d'une servitude permanente, d'une largeur approximative de 3 mètres, pour la conduite de gaz naturel sur une partie des lots numéros 6 168 152 et 6 168 153 dans le cadre de l'extension de son réseau de gaz naturel dans la Ville de Richmond;

QUE le conseil municipal autorise le maire ou le maire suppléant et le directeur général à signer tous documents donnant effet à la présente. (Adoptée)

2021-02-15-10

**6.5. Énergir S.E.C. - Gaz naturel - CPTAQ Autorisation à des fins autres qu'agricoles - Lot numéro 5 536 226 - Renonciation au délai de 30 jours**

CONSIDÉRANT QU'Énergir S.E.C. souhaite prolonger son réseau gazier naturel vers le parc industriel de Richmond et que, pour ce faire, elle doit traverser l'emprise ferroviaire le long de la 7<sup>e</sup> Avenue;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise une utilisation à des fins autres qu'agricoles d'une partie du lot 5 536 226 pour permettre à Énergir S.E.C. de réaliser un projet visant la construction et l'opération d'un réseau dans la région de Richmond. Ce projet est désigné sous le nom de « Projet d'extension de réseau gazier à Richmond »;

CONSIDÉRANT QUE le projet permettra d'augmenter de façon significative la capacité de desserte en gaz naturel dans cette région et de relier le parc industriel de la ville de Richmond au réseau gazier tout en permettant de raccorder de nouveaux clients des marchés agricoles, industriels et commerciaux dans la région;

CONSIDÉRANT QUE la conduite de gaz doit être installée sur le lot 5 536 226, sur lequel se trouve une voie ferrée, et que ce lot est localisé dans la zone agricole faisant en sorte qu'une autorisation d'utilisation à des fins autres qu'agricoles doit être obtenue auprès de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QU'une permission d'occupation de l'emprise doit être obtenue auprès du ministère des Transports afin de réaliser le franchissement de la voie ferrée et installer la conduite en continuité du tracé établi;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'ingénierie détaillés n'ont pas été complétés et que la localisation exacte de la conduite n'est pas encore déterminée mais qu'un corridor de passage a été identifié par Énergir S.E.C.;

CONSIDÉRANT QUE la superficie maximale en demande sera très restreinte avec 120 mètres carrés, que le terrain est déjà utilisé à d'autres fins que l'agriculture (voie ferrée) et qu'il n'y aura aucune perte de sol agricole ni aucun impact sur les lots adjacents qui sont hors de la zone agricole (zones industrielles);

CONSIDÉRANT QUE la nature du projet et la desserte projetée font en sorte de définir des exigences techniques qui déterminent la localisation du projet, alors qu'il n'y a pas ailleurs dans le territoire hors de la zone agricole, d'espace approprié disponible aux fins visées par la demande;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'est pas de nature à engendrer des impacts négatifs sur les activités agricoles existantes et futures, sur l'homogénéité du territoire agricole ou sur l'application des règlements environnementaux reliés aux établissements d'élevage (distances séparatrices);

CONSIDÉRANT QUE la présente demande respecte les orientations prescrites à l'article 62 de la LTPAA, que la demande devra être faite conformément aux exigences de la CPTAQ et en respect de toutes lois et règlements applicables;

CONSIDÉRANT QU'Énergir S.E.C. projette débiter les travaux de construction à l'été 2021 et que, pour ce faire, elle doit obtenir dans les meilleurs délais une autorisation de la CPTAQ;

### POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE le conseil municipal appuie la demande d'autorisation présentée à la CPTAQ par l'entreprise Énergir S.E.C. visant l'utilisation à des fins autres qu'agricoles d'une superficie pour l'installation d'une conduite de gaz naturelle dans la zone agricole sur le lot 5 536 226 totalisant 120 mètres carrés maximum dans les limites de notre municipalité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Richmond renonce au délai de 30 jours prévu par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (RLRQ, c. P-41.1) pour présenter des observations additionnelles ou demander la tenue d'une rencontre publique dans le cadre de la présente demande.

(Adoptée)



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### **7. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX**

2021-02-15-11

#### **7.1 - Rue Belmont - Circulation des véhicules lourds**

CONSIDÉRANT QU'il est interdit aux véhicules lourds de circuler sur la rue Belmont sauf pour effectuer des livraisons locales;

CONSIDÉRANT QU'il existe toujours une problématique quant à la circulation de ces véhicules sur la rue Belmont;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de sensibiliser les propriétaires d'entreprises du secteur et de demander leur collaboration afin de réduire les impacts et les inconvénients liés à cette problématique;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à la majorité par les conseillers de demander la collaboration des propriétaires et dirigeants, notamment des entreprises Usinatech et Camping Melbourne, afin qu'ils sensibilisent leurs partenaires, fournisseurs et clients dans le but de respecter la signalisation interdisant les véhicules lourds sur la rue Belmont et qu'ils proposent d'emprunter les chemins Burrill et Ely à partir de la route 243 afin de se rendre à destination. Le conseiller Boutin vote contre la résolution. (Adoptée à la majorité)

2021-02-15-12

#### **7.2 - Automobile J.P. Yergeau - Camionnette F-550 - Financement 03-31000-02 - Immobilisation transport voirie**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de procéder à l'achat comptant de la camionnette Ford F-550 auprès de Automobile J.P. Yergeau et d'affecter une somme de 60 457 \$ du surplus accumulé au compte « 03-31000-02 immobilisation transport voirie ». (Adoptée)

2021-02-15-13

#### **7.3 - ChemAction - Panneau d'injection de chlore - Proposition**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la soumission numéro 37637 de ChemAction, au montant de 4 262 \$, taxes en sus, pour l'acquisition d'un panneau d'injection de chlore à être installé à l'usine de filtration. (Adoptée)

2021-02-15-14

#### **7.4 - Politique d'achat local**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal demande aux directeurs de services de favoriser en tout temps l'achat local en biens et



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

services à qualité et disponibilité égales et qu'un projet de politique d'achat local soit préparé et soumis ultérieurement pour adoption. (Adoptée)

**8. - POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE**

2021-02-15-15

**8.1 - Plan de sécurité incendie et des mesures d'urgence - Adoption**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le plan de sécurité incendie et des mesures d'urgence pour tous les occupants de l'hôtel de ville. (Adoptée)

**9. - DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES**

**9.1 - Les Dames auxiliaires de la Légion royale canadienne - Demande de don**

Le directeur fait part d'une correspondance reçue des Dames auxiliaires de la Légion royale canadienne demandant un don. Après discussion, il est convenu de transmettre cette demande à la Commission de la gouvernance pour analyse et suivi.

**9.2 - École secondaire du Tournesol - Projet Parc-école (phase 2) - Demande d'aide financière**

Le directeur fait part d'une lettre reçue de l'École secondaire du Tournesol demandant une aide financière pour le projet Parc-école (phase 2). Après discussion, il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

**9.3 - Projet PRÉE - Journées de persévérance scolaire - Demande d'appui**

Le directeur fait part d'une lettre reçue du Projet PRÉE. Les élus demandent à ce qu'il soit fait mention sur la page Facebook de la municipalité des Journées de la persévérance scolaire.

2021-02-15-16

**9.4 - Société St-Patrick - Festival irlandais - Demande d'aide financière**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une aide financière de 250 \$ à la Société St-Patrick pour l'organisation du Festival irlandais. (Adoptée)



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### **10. - CORRESPONDANCES DIVERSES**

#### **10.1 - Comité ÉLÉ du Val-Saint-François - Paniers de Noël - Contribution financière - Remerciements**

Le directeur fait part d'une correspondance reçue du Comité ÉLÉ du Val-Saint-François remerciant la municipalité pour sa contribution financière à la confection des Paniers de Noël.

### **11. AFFAIRES NOUVELLES**

2021-02-15-17

#### **11.1 - M. Georges-Henri Poulin - Motion de félicitations**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers de transmettre les félicitations de la municipalité à M. Georges-Henri Poulin, citoyen de Richmond, qui a fait l'objet d'un reportage à la télévision de Radio-Canada, pour sa longue implication comme bénévole au Centre de ski de fond Richmond-Melbourne.  
(Adoptée)

#### **11.2 - Services de garde - Webinaire**

La conseillère Varnier souligne avoir pris part à un webinaire sur les services de garde et particulièrement le manque de places au Québec ainsi que la pénurie de main-d'œuvre alors qu'en Estrie il manque 385 éducatrices. Elle précise aussi que les besoins réels sont difficiles à établir compte tenu que le gouvernement fait ses projections et que la réalité sur le terrain serait tout autre.

#### **11.3 - Val-Famille - Rencontre des partenaires**

La conseillère Varnier souligne également que Val-Famille tiendra une rencontre des partenaires cette semaine dans le but de réaliser une planification jeunesse-famille pour le Val-Saint-François.

#### **11.4 - Défi Pierre Lavoie**

La conseillère Bourbeau invite les citoyens à prendre part au Défi Pierre-Lavoie pour 5 km qui se tiendra les 20 et 21 février, la nature est belle, profitons-en.

#### **11.5 - Union des municipalités du Québec (UMQ) - Rencontres**

Le maire souligne que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) tiendra trois rencontres portant sur le plein-air, la vitalité des centres-villes et



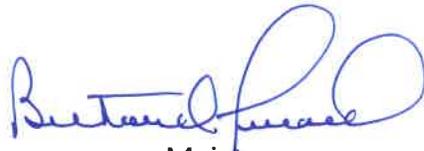
Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

l'agroalimentaire. Il en profitera pour inviter les membres de la corporation du Pays de l'ardoise à participer à la rencontre sur la vitalité des centres-villes.

2021-02-15-18

**12. - LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 18, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)



Maire



Directeur général  
et secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 745.



Rémi-Mario Mayette, OMA  
directeur général et  
secrétaire-trésorier